

ACCORD SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE
entre
le Canada et la République hellénique

Le Gouvernement du Canada
et
le Gouvernement de la République hellénique,

Saisis de l'Accord en matière de sécurité sociale entre le Canada et la
République hellénique, signé à Athènes le 7 mai 1981,

Désireux de resserrer davantage les relations entre les deux pays dans le
domaine de la sécurité sociale, et

Décidés à tenir compte des modifications législatives apportées depuis la
signature de l'Accord,

Sont convenus des dispositions suivantes :